

la Gauche et l'Ecologie pour Antibes Juan-les-Pins

Liste soutenue par AlterEkolo, les Alternatifs, A Gauche Vraiment, Ligue Communiste Révolutionnaire, les Ecologistes, Parti Communiste Français



Gérard PIEL

Commerce & Artisanat

On ne peut pas se proclamer défenseur des commerçants et artisans à Antibes et voter pour la libéralisation de l'ouverture des dimanches aux grandes surfaces à l'Assemblée nationale.

On ne peut pas instaurer un FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) et avaliser le rapport Attali cher à Nicolas Sarkozy qui préconise la liberté totale pour les grandes surfaces, liberté d'exploiter encore plus les salariés, de pressurer les fournisseurs et de ponctionner les clients !

Le double langage, la double attitude du député – maire, vice-président du groupe UMP à l'Assemblée nationale et président de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (CASA), ne peut continuer ainsi.

« La Gauche et l'écologie » a des propositions pour le commerce et l'artisanat

- Nous souhaitons un droit de préemption étendu à l'ensemble de la commune pour sauvegarder la diversité des commerces. Pourquoi un périmètre réduit ?
- Nous refusons que notre ville soit la championne du nombre d'agences immobilières et bancaires.
- Nous voulons garder la diversité des commerces et des artisans dans tous les quartiers.

- Nous proposons l'instauration d'un FISAC sur Juan les Pins.
- Nous proposons de maintenir le marché sur le cours Masséna en réhabilitant la halle.
- Nous installerons les services publics de proximité au cœur des espaces commerciaux.
- Nous proposons des conventions de développement avec les associations de commerçants et d'artisans rappelant les droits et les devoirs de chacun et instituant un travail en commun pour la durée du mandat.
- Nous serons attentifs au travail précaire ou non déclaré et nous agissons afin de sanctionner celles et ceux qui en profitent.
- Nous stopperons toute nouvelle installation ou extension de grandes surfaces.
- Dès son élection, le maire prendra un arrêté contre les ouvertures du dimanche (actuellement illégales).
- Nous agissons sur les conditions de vie et de travail des salariés des grandes surfaces (transport, crèches, sécurité...)
- Les grandes surfaces ne sont pas des territoires de non droit.
- Les conventions que la commune proposera à ces établissements prendront en compte les conditions de travail des salariés comme le critère déterminant.

Sans attendre les prochaines élections, les élus de « la Gauche et l'écologie » Gérard PIEL et Denis LA SPESA proposeront à l'assemblée commune réunie le 1^{er} février la motion suivante :

« Le conseil municipal d'Antibes réuni le 1^{er} février se prononce contre la libéralisation du travail du dimanche dans les grandes surfaces. Le conseil refuse d'aggraver les conditions de vie des salariés de ces entreprises et de fausser la concurrence avec les petits commerçants. »

Permanences : 6 avenue du Maréchal Reille & 10 avenue Pasteur

Tel : 06.43.05.95.80

Courriel : lagauchetlecologie@tiscali.fr blog : <http://gauche-et-ecologie.elunet.fr/>

Mandataire financier : Monsieur Pierre Garbarino